

Les arnaques

Suite au signalement par un adhérent d'une arnaque (voir encadré), Élisabeth GALVEZ me suggère de faire une NewsLetter sur le sujet.

Historique

L'arnaque c'est un truc vieux comme le monde, qui consiste pour l'arnaqueur à faire croire à l'arniqué des choses fausses dans le but d'en retirer un profit. Cela existe de tout temps et les exemples seraient trop nombreux pour les citer ici. Tout le monde sait que par exemple les promesses des candidats à une élection, qui n'engagent que ceux qui y croient sont en soi une sorte d'arnaque. Toutes les publicités sont généralement des petites arnaques ou la vérité est soit non dite soit déformée dans le seul et unique but de vendre. On s'est scandalisé sur le « diesel gate » de Volkswagen, qui s'étend maintenant à pratiquement tous les constructeurs, mais personne ne dénonce le mensonge sur les consommations affichées des voitures, que personne n'arrive à reproduire dans la vraie vie, ce qui en fait une publicité mensongère et donc une arnaque

Aujourd'hui, il serait très présomptueux de prétendre que l'on ne s'est jamais, ou que l'on ne se fera jamais arnaquer car l'imagination des arnaqueurs est sans limites et si certaines arnaques utilisent des ficelles très grosses, d'autres sont vraiment très bien montées, voire indétectables et donc difficilement prouvables devant un tribunal (c'est par exemple le cas de l'obsolescence programmée de certains matériels électroniques)

INTERNET et Les MAILS

La puissance d'internet et des mails comme support à une arnaque vient du fait que :

- La diffusion est mondiale
- Elle touche un nombre de « clients » illimité

Donc même si une arnaque très grossière telle celle envoyée par notre sympathique adhérent a peu de chances de piéger plus d'une personne sur mille, il suffit d'envoyer 100 000 mails pour piéger 100 gogos

Quelques règles pour éviter de se faire piéger

Ce que je vais dire ici relève du bon sens, mais est bon d'être rappelé

Tout d'abord sachez que plus vous êtes honnête, généreux, charitable, plus vous serez une cible de choix car n'ayant pas

l'esprit de mal faire vous aurez du mal à imaginer que d'autres puissent être différents de vous

Maintenant voici quelques règles :

- En 2017, à part vos proches et amis, **personne ne vous fait de cadeau sans arrière pensée de profit**. Même les loteries et autres jeux à gratter sont en fait des arnaques ou le plus sûr moyen de ne pas perdre d'argent est de ne pas jouer
- En 2017 à part faire assistante parlementaire, **il n'existe pas de moyen honnête** de gagner facilement et rapidement

Votre Colis A Chrono
Cher(e) Client(e),
Notre service client vous informe que vous avez un colis au bureau de la poste est prêt a être livré a domicile..
Vous avez un delai de 48 heures sinon il sera retourne a l'expediteur
Veuillez confirmer l'envoi a domicile en suivant les etapes au-dessous
1. Appeler le numero de notre service clients : 08é90 24 30 99..
7 fois de suite
2. Vous allez recevoir le code de confirmation par telephone
3. Envoyer ce code a l'adresse email suivante : votreservice-2017@consultant.com
Veuillez attentivement les instructions suivants:
Après que vous passez la confirmation avec succes, un email sera envoye a votre adresse mail avec toutes les informations necessaires A Propos de votre colis,
(expediteur et date de livraison...)
La poste vous remercie pour votre confiance.
Cordialement
Service Client

- de grosse sommes d'argent. Ceux qui vous proposent le contraire sont des arnaqueurs
3. En 2017 si une banque ou une administration, votre fournisseur d'eau, gaz, électricité, ADSL, téléphonie mobile veut vraiment vous contacter soit pour régler un problème soit pour vous rendre de l'argent (c'est assez rare mais ça arrive), **elle le fera par courrier, jamais par mail** ou téléphone
 4. Si un fabricant veut faire une promotion sur un produit, il baisse le prix. Les ODR sont en fait des arnaques déguisées (voir lien ci-dessous)
<http://www.minimachines.net/promos-et-sorties/odr-petite-enquete-sur-une-grosse-machine-a-fric-3719>
 5. Les extensions de garantie au-delà de la garantie légale (qui est en France de 2 ans) sont généralement des Arnaques, dénoncées depuis longtemps par les associations de consommateurs (Que Choisir en tête)
 6. Si un ami a vraiment besoin de votre aide, il fera appel à vous soit par courrier soit par téléphone qui sont des moyens plus sûrs que les SMS et mails !
 7. Même si une affaire ou une promo semble géniale, fixez-vous **la règle incontournable** de 24h voire 72h de réflexion avant tout achat ou signature. Il vaut mieux perdre une remise de 30€ que de se faire arnaquer de 300€

8. Quand vous avez des doutes, demandez conseil à **un ami fiable** qui n'étant directement impliqué aura plus de recul pour vous conseiller
9. Vérifiez l'adresse de l'expéditeur d'un mail suspect c'est souvent un indice, ainsi que les nombreuses fautes d'orthographe voir de Français !
10. Ne cliquez pas sur tout ce qui bouge et **prenez le temps de lire et comprendre ce qui est affiché à l'écran**
11. **Ayez une vraie politique pour vos mots de passe.** Cela a fait l'objet d'au moins 4 NewsLetters

Pour aller plus loin

Il y a foule de sites internet qui traitent du sujet.

Utiliser votre moteur de recherche pour les trouver et récupérer de l'info

Ci-dessous quelques liens

<https://arnaqueinternet.com/>

<https://www.arobase.org/arnaques/>

<https://www.arobase.org/arnaques/arnaques.htm>

<https://www.quechoisir.org/actualite-arnaque-aucolis-en-attente-elle-debarque-par-e-mail-n23273/>

A propos du mail envoyé par un adhérents pour nous informer d'une arnaque (encadré vert)

Je n'ai pas volontairement corrigé les fautes d'orthographe, qui sont déjà un indice d'une possible arnaque, mais en prime, demander d'appeler 7 fois un N° surtaxé franchement, je me demande si en fait c'est pas un gag tellement c'est gros !!!

A mon avis, celui qui se fait piéger par un mail comme ça a plus besoin d'une curatelle que d'une Newsletter ou de l'aide d'un ami !

C.CHANEL